

Valérie GLATIGNY

Ministre de l'Éducation,
de l'Enseignement de Promotion sociale et de la Promotion de Bruxelles

Contacts :

Johanne MOYART

0477/506.567

Pierre-Benoît SEPULCHRE

0478/339.915

Restaurer l'autorité et le respect envers les enseignants

Nombreux sont les témoignages qui, ces derniers mois, ont relaté des faits inquiétants au sein d'établissements scolaires en Fédération Wallonie-Bruxelles : une institutrice bruxelloise qui se fait frapper par un élève en primaire, explosion du nombre de recours externes (+ de 20 % en 2023 dans l'enseignement secondaire) introduits par des parents contre des décisions prises par des enseignants, professeurs d'histoire qui n'osent plus aborder des thématiques comme la Shoah, remise en question de certains cours de sciences, remise en cause de l'autorité d'enseignantes par des élèves qui réfutent l'égalité hommes-femmes, etc. Ce sont quelques-uns des signaux qui démontrent que le "contrat" tacite entre la société et les enseignants est quelque peu grippé, ce qui a alerté la Ministre de l'Éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'a encouragée à objectiver la situation.

"Notre DPC met en avant la nécessité d'instaurer une politique structurelle visant à améliorer le climat scolaire. Et cela passe notamment par un retour à l'autorité et au respect des enseignants dans leur classe. Pour y parvenir, il était impératif de se baser sur des données, des indicateurs objectivés en termes de respect des enseignants en tant que fonction sociétale. Force a été de constater ce que travail n'a jamais été fait au cours des précédentes législatures. C'est dans ce contexte qu'il m'a semblé important de lancer le Baromètre du respect, avec pour objectif d'orienter correctement les actions futures et de bâtir un environnement de travail plus respectueux" explique Valérie Glatigny.

Objectiver la situation

Dans le but d'objectiver ces différents signaux d'alerte, un questionnaire a donc été adressé à 110.000 enseignants en septembre dernier. Quelque 10.000 d'entre eux ont répondu à celui-ci. L'enquête visait à mesurer le respect porté aux enseignants et directions en milieu scolaire, en explorant différentes dimensions du respect comme la relation aux apprenants, la relation à la famille, la relation à la hiérarchie, l'autocensure ou encore la valorisation du métier. Les données recueillies ont permis d'identifier des tendances fortes, à même d'offrir une vision globale des perceptions du respect dans le milieu éducatif.

Quelques indicateurs clés

Suite à l'analyse des résultats par l'administration, plusieurs chiffres clés ont pu être mis en exergue : 78,6 % des enseignants se sentent "toujours" ou "souvent" respectés dans leurs interactions quotidiennes avec les élèves, 95 % des enseignants ont déjà été confrontés à un manque de respect de leurs apprenants et 39,4 % plus de dix fois en cinq ans, 48,6 % des enseignants se sentent "toujours" ou "souvent" respectés par la famille, 67,1 % estiment que leur métier est peu valorisé par la société et, enfin, 62 % des enseignants déclarent s'être autocensurés au cours des cinq dernières années, à savoir qu'ils ont hésité à enseigner des faits scientifiques ou historiques qui font partie intégrante des référentiels.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les pistes d'actions envisagées

“Plusieurs pistes d'actions sont à considérer pour améliorer la situation, outiller les directions et soutenir les enseignants dans le but de restaurer leur autorité et le respect liés à leurs fonctions sociétales” ajoute Valérie Glatigny.

En la matière, il est notamment envisagé de :

- revoir la gradation des sanctions dans le Code de l'enseignement afin d'assurer une réponse adaptée aux cas de non-respect,
- créer un dispositif de médiation interne pour aider les enseignants confrontés à des contestations en collaboration avec les PO, en identifiant des personnes ressources,
- définir l'autocensure dans toutes ses composantes, en ce compris les signaux les plus faibles,
- former les enseignants sur leurs marges de manœuvre pédagogiques pour résister aux pressions et intimidations pouvant mener à l'autocensure,
- mettre en place des dispositifs de prévention et de sensibilisation des familles relativement au respect des membres du personnel,
- renforcer le cadre juridique « protectionnel » du personnel de nos écoles contre toutes les formes de violences qu'il peut subir, à l'instar de la mesure du Fédéral qui vise à sanctionner plus sévèrement tout fait de violence verbale, psychique ou physique vis-à-vis d'une fonction d'autorité, comme les enseignants.
- ou encore clarifier la notion de neutralité dans le Code de l'enseignement.

Il s'agit ici de pistes d'actions destinées à mener une réflexion en profondeur en concertation avec les acteurs de l'enseignement pour restaurer l'autorité et le respect envers les enseignants et rétablir un climat apaisé dans nos écoles.

Pour consulter ou télécharger les résultats du « *Baromètre du respect* », cliquez [ici](#).